

# Maj du 03/04/2024

## CONNECT 2024

### 1. MISES À JOUR DES VALEURS CONVENTIONNELLES

*Les avenants et accords non étendus ne sont actuellement pas disponibles et ne sont pas échéancés à ce jour.*

Code IDCC	Libellé de la convention	Objet de la mise à jour	Date de la mise à jour	Date de l'accord ou Avenant	
0087	nationale relative aux conditions de travail des ouvriers des industries de carrières et de matériaux du 22 avril 1955	Salaire Occitanie	16/03/2024	Arrêté du 14 février 2024 Accord du 30 novembre 2023	
0135	nationale relative aux conditions de travail des employés, techniciens et agents de maîtrise des industries de carrières et de matériaux du 12 juillet 1955.				
1000	nationale du personnel des cabinets d'avocats	Salaire	01/04/2024	Arrêté du 19 février 2024 Avenant n° 134 du 15 décembre 2023	
1596 1597 2609	Bâtiment	Salaires et indemnités Hauts de France Savoie	16/03/2024	Arrêté du 28 février 2024 et Arrêté du 22 février 2024	
1702 2614	nationale des ouvriers de travaux publics	Salaire Bretagne et Normandie	16/03/2024	Arrêté du 14 février 2024	Accord du 06 décembre 2023
		Salaire Ile-de-France	16/03/2024		Accord du 10 novembre 2023
		Salaire Nouvelle Aquitaine	16/03/2024	Arrêté du 4 mars 2024 Accord du 06 décembre 2023	
		Salaire Occitanie	16/03/2024	Arrêté du 27 février 2024 Accord du 04 décembre 2023	
		Salaire PACA	16/03/2024	Arrêté du 13 février 2024 Accord du 11 décembre 2023	
		Salaire Pays de la Loire	16/03/2024	Arrêté du 21 février 2024 Accord du 10 novembre 2023	
1850	nationale de l'avocat salarié (cabinets)	Salaire	01/04/2024	Arrêté du 19 février 2024	

*Cette documentation correspond à la version 7.01. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*

Mise à jour : 28/03/2024 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais

<b>2332</b>	nationale des entreprises d'architecture (cabinets d'architectes)	Salaire Basse Normandie Centre Haute Normandie	<b>01/04/2024</b>	Arrêté du 22 février 2024	Accord du 18 décembre 2023
		Salaire Limousin			Accord du 19 décembre 2023
		Salaire Midi- Pyrénées			Accord du 11 décembre 2023
		Salaire PACA			Accord du 4 décembre 2023
		Salaire Poitou- Charentes			Accord du 15 décembre 2023
		Salaire Réunion			Accord du 08 décembre 2023
<b>3212</b>	nationale des cadres des travaux publics	Salaire	<b>16/03/2024</b>	Arrêté du 21 février 2024 Accord du 14 novembre 2023	
<b>7024</b>	nationale de la production agricole et CUMA	Prime interdépartementale 59/80/02/60	<b>15/03/2024</b>	Avenant n° 2 du 18 décembre 2023	

## 2. AUTRES MISE À JOUR

La valeur de la donnée **SAISIE\_REMU\_MINI.STD** est mise à jour pour prendre en compte les nouvelles valeurs du RSA prises en compte dans le calcul automatique d'une saisie sur salaire à compter du 01/04/2024.

*Cette documentation correspond à la version 7.01. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*